

Conditions générales de réservation

La réservation ne pourra être prise en considération qu'après signature des bons de réservation envoyés par courrier en 2 exemplaires dont un doit nous être retourné sous 8 jours accompagné des arrhes (25% du montant de la réservation) par chèque à l'ordre du camping vitamin', ou par téléphone au moyen de la carte bancaire, dans ce cas, le client est censé avoir pris connaissance du règlement intérieur du camp et des conditions générales de location. **Le contrat de location est nominatif et ne peut en aucun cas être cédé ou sous-loué.**

L'emplacement est déterminé par le gestionnaire qui tient compte autant que possible des désirs du client. Ces désirs sont à préciser lors de la réservation mais ne peuvent jamais être garantis ou exigés.

Le montant total du séjour, taxe de séjour comprise moins les arrhes doit être réglé au plus tard 1 mois avant la date d'arrivée.

En juillet et août les réservations s'entendent à la semaine du samedi 15H au samedi 10H ou du dimanche 15H au dimanche 10H selon modèle. Une nuitée s'entend pour une période d'occupation de 2 heures minimum de 15h le jour de l'arrivée à 10H le jour du départ.

En cas de retard d'arrivée, sans avis, passé un délai de 24H, la direction se réserve le droit de disposer de la location retenue.

Le séjour est facturé de la date de retenue à la date de départ mentionnée sur le bon de réservation même en cas d'arrivée tardive ou de départ précoce (qui est toujours considéré comme définitif et non remboursable quelle qu'en soit la raison, dans ce cas la location redevient immédiatement à la disposition du camping). En cas d'annulation sans avis, la direction se réserve le droit de réclamer l'intégralité du séjour réservé. En cas d'annulation les arrhes ne sont pas remboursés et la totalité du séjour sera réclamé si cette annulation est faite dans les 15 derniers jours précédant le séjour. Nous attirons votre attention sur la possibilité de souscrire une assurance annulation auprès de la FFCC ou de votre assureur habituel.

Toute fausse déclaration sur le nombre d'occupants (1 bébé comptant pour une personne) pourra entraîner l'expulsion sans remboursement ni indemnité. Aucune structure de toile (barnum, paravent, tente...) n'est acceptée sur les emplacements locatifs. Un seul véhicule par emplacement.

L'accès à la piscine est réservé exclusivement à notre clientèle, (tout invité journalier doit s'acquitter de la somme de 4 euros) et se conformer entièrement aux règles de sécurité et d'hygiène de cette installation non surveillée (**shorts et bermudas de bain interdits**). La direction décline toute responsabilité concernant les effets personnels des clients déposés à la piscine. Les dates d'ouverture de la piscine sont valables sous réserve des conditions climatiques.

En basse saison ou pour des raisons indépendantes de notre volonté le camping se réserve le plein droit de modifier voire de supprimer certaines installations et aménagements ou prestations prévus.

Il sera demandé à votre arrivée 1 chèque de caution de 300 euros pour garantir le matériel et l'hébergement et un chèque de caution de 70 euros pour le ménage, ces chèques vous seront restitués à votre départ sous réserve que le locatif soit rendu en parfait état de propreté et sans dégradations. Un état des lieux et inventaire sera effectué par nos soins à votre arrivée et à votre départ. Nos locatifs sont tout équipé sauf drap et taies d'oreillers

Animaux : ils sont acceptés (sauf chien de 1° catégorie) mais doivent être tenus en laisse sur le camping et prévoir le nécessaire pour ramasser leurs éventuelles souillures, tatouage et vaccination contre la rage obligatoires (arrêté du 30/06/1992), le carnet de vaccination est à présenter à l'arrivée.

Tout campeur est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping

Camping VITAMIN'

Téléphone : 02.35.82.11.11 Fax : 09.70.61.47.90

Camping.vitamin@wanadoo.fr www.camping-vitamin.com

SARL Camping VITAMIN' au capital de 8000 € Siret : 441 770 807 00010